



DIX-SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Composition et ordre du jour
des organes permanents et des réunions***Table des matières*

	<i>Page</i>
Réunion tripartite sur la production des composants électroniques pour les industries des technologies de l'information: évolution des besoins de main-d'œuvre dans une économie mondialisée (Genève, 16-18 avril 2007)	1
Onzième Réunion régionale africaine (Addis-Abeba, 24-27 avril 2007).....	1
Réunion tripartite sur l'impact de la mondialisation des filières alimentaires sur l'emploi (Genève, 24-27 septembre 2007)	2
Colloque international sur le rôle des syndicats dans l'éducation ouvrière: la clé du renforcement des capacités syndicales (Genève, 8-12 octobre 2007)	2
Colloque sur les aspects sociaux et relatifs au travail des systèmes mondiaux de production: éléments intéressant les entreprises (Genève, 17-19 octobre 2007).....	4
Réunion tripartite d'experts des statistiques du travail (Genève, 3-6 décembre 2007)	5
Réunion d'experts pour mettre à profit instruments, connaissances, activités de sensibilisation, coopération technique et collaboration internationale afin d'élaborer un cadre d'action dans le domaine des substances dangereuses (Genève, 10-13 décembre 2007).....	6
Désignation d'une délégation de l'OIT à la 50 ^e session du Sous-comité de la stabilité et des lignes de charge et de la sécurité des navires de pêche de l'OMI (Londres, 30 avril - 4 mai 2007).....	7
Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes	8
Réunion tripartite sur l'impact de la mondialisation des filières alimentaires sur l'emploi (Genève, 24-27 septembre 2007)	8

Réunion tripartite sur la production des composants électroniques pour les industries des technologies de l'information: évolution des besoins de main-d'œuvre dans une économie mondialisée
(Genève, 16-18 avril 2007)

Invitation d'une organisation internationale non gouvernementale

1. Le Directeur général propose d'inviter GoodElectronics¹ à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.
2. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter GoodElectronics à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.*

Onzième Réunion régionale africaine
(Addis-Abeba, 24-27 avril 2007)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

3. Outre les organisations internationales non gouvernementales déjà invitées à la réunion comme suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 297^e session (novembre 2006)², le Directeur général propose d'inviter les organisations ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
 - Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe (SATUC);
 - Conseil de coordination syndicale d'Afrique de l'Est (EATUC).
4. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

¹ Anciennement International Electronics Network.

² Document GB.297/21.

Réunion tripartite sur l'impact de la mondialisation des filières alimentaires sur l'emploi (Genève, 24-27 septembre 2007)

Invitation d'organisations intergouvernementales

5. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Banque mondiale;
 - Commission européenne;
 - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
 - Fonds mondial pour la nature (WWF);
 - Organisation arabe du travail (OAT);
 - Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
 - Organisation mondiale de la santé (OMS);
 - Organisation mondiale du commerce (OMC);
 - Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

6. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
- Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA);
 - Union Network International (UNI).
7. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

Colloque international sur le rôle des syndicats dans l'éducation ouvrière: la clé du renforcement des capacités syndicales (Genève, 8-12 octobre 2007)

8. Le programme et budget pour 2006-07 comprend une provision pour un colloque international pour les travailleurs intitulé «Le rôle des syndicats dans l'éducation ouvrière:

la clé du renforcement des capacités syndicales». Ce colloque doit se tenir à Genève du 8 au 12 octobre 2007.

Composition

9. Il est proposé que, comme prévu dans le programme et budget, le colloque réunisse 45 représentants syndicaux, désignés après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration et provenant de pays industrialisés et en développement d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et des Etats arabes.
10. Des efforts seront faits pour que 30 pour cent au moins des participants désignés soient des femmes, conformément à la politique du groupe des travailleurs pour l'égalité des sexes.
11. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition ci-dessus.*

Ordre du jour

12. Le Directeur général propose l'ordre du jour ci-après:
 - évaluation des activités d'éducation ouvrière et des besoins en la matière à l'échelon national, régional et international: expériences, enseignements tirés et perspectives d'avenir;
 - examen du rôle de l'éducation ouvrière dans la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent et définition de stratégies visant à créer des capacités syndicales en la matière ou les renforcer;
 - examen du rôle des centres d'éducation ouvrière et des nouvelles méthodes et techniques dans ce domaine.
13. Le colloque permettra aux spécialistes de l'éducation ouvrière et aux dirigeants syndicaux d'élaborer des stratégies visant à renforcer la capacité des syndicats d'influer sur les politiques socio-économiques et les stratégies de développement aux plans national, régional et international.
14. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour ci-dessus.*

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

15. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:
 - Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC-OCDE);
 - Confédération européenne des syndicats (CES);
 - Confédération internationale des syndicats arabes (CISA);
 - Fédération internationale des associations pour l'éducation des travailleurs (FIAET);

- Fédération internationale des journalistes (FIJ);
- Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM);
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF);
- Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM);
- Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir (FITTHC);
- Internationale de l'éducation (IE);
- Internationale des services publics (ISP);
- Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB);
- Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA);
- Union Network International (UNI);
- Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA).

16. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

Colloque sur les aspects sociaux et relatifs au travail des systèmes mondiaux de production: éléments intéressant les entreprises³ (Genève, 17-19 octobre 2007)

Composition

- 17.** Il est proposé que la réunion réunisse les représentants de 30 organisations d'employeurs désignés après consultation du groupe des employeurs du Conseil d'administration et provenant de pays industrialisés et en développement d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Pacifique, d'Europe et des Etats arabes. Les entreprises souhaitant assister à la réunion seront invitées à y participer, à leurs frais, en qualité d'observateurs.
- 18. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition ci-dessus.***

³ A l'origine, cette réunion pour les employeurs s'intitulait comme suit: «Colloque sur la gestion des problèmes sociaux et de travail dans les chaînes d'approvisionnement: les défis au monde de l'entreprise».

Réunion tripartite d'experts des statistiques du travail (Genève, 3-6 décembre 2007)

19. A sa 289^e session (mars 2004), le Conseil d'administration a approuvé⁴ une résolution de la 17^e Conférence internationale des statisticiens du travail demandant que la mise à jour de la Classification internationale type des professions (CITP) soit achevée pour la fin 2007. La résolution demandait également qu'une réunion d'experts soit convoquée pour évaluer les résultats de la mise à jour et faire des recommandations appropriées au Conseil d'administration à ce sujet à sa 300^e session (mars 2008). En conséquence, il est proposé que cette réunion ait lieu en décembre 2007, durant quatre jours; une proposition correspondante concernant son financement est présentée à la Commission du programme, du budget et de l'administration⁵ à la présente session.

Composition

20. Le Directeur général propose que la réunion réunisse 16 experts désignés après consultation des gouvernements, huit après consultation du groupe des employeurs, et huit après consultation du groupe des travailleurs du Conseil d'administration. Les experts désignés devront avoir une connaissance suffisante des questions à l'ordre du jour.
21. Pour obtenir les désignations gouvernementales, le Directeur général consultera les gouvernements de 16 pays dont la liste sera communiquée ultérieurement.
22. *Sous réserve de la décision devant être adoptée à la présente session concernant le financement de la réunion, le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver la formule de composition ci-dessus.*

Ordre du jour

23. Le Directeur général propose l'ordre du jour ci-après:
- mise à jour de la Classification internationale type des professions.
24. *Sous réserve de la décision devant être adoptée à la présente session concernant le financement de la réunion, le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration d'approuver l'ordre du jour ci-dessus.*

Invitation d'organisations intergouvernementales

25. Sous réserve de la décision devant être adoptée par le Conseil d'administration concernant le financement de la réunion, le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

⁴ Document GB.289/STM/6.

⁵ Document GB.298/PFA/14/2.

- Banque africaine de développement (BAfD);
- Banque asiatique de développement (BAsD);
- Banque mondiale;
- Comité de statistique de la Communauté d'Etats indépendants (STATCIS);
- Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU (CESAP);
- Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale de l'ONU (CESAO);
- Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA);
- Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU (CEPALC);
- Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE);
- Division de statistique de l'ONU;
- Fonds monétaire international (FMI);
- Groupe d'experts techniques chargés de mettre à jour la Classification internationale type des professions (CITP);
- Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT);
- Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT);
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Réunion d'experts pour mettre à profit instruments, connaissances, activités de sensibilisation, coopération technique et collaboration internationale afin d'élaborer un cadre d'action dans le domaine des substances dangereuses (Genève, 10-13 décembre 2007)

Invitation d'organisations intergouvernementales

26. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

- Commission économique pour l'Europe de l'ONU (CEE);
- Commission européenne;
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

27. Le Directeur général propose d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs:

- Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC);
- Conseil international des associations de producteurs chimiques (ICCA);
- Fédération internationale des syndicats des travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (ICEM);
- Groupe européen des employeurs de la chimie (ECEG);
- International Chemical Employers Labour Relations Committee (LRC);
- International Occupational Hygiene Association (IOHA).

28. *Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateurs.*

Désignation d'une délégation de l'OIT à la 50^e session du Sous-comité de la stabilité et des lignes de charge et de la sécurité des navires de pêche de l'OMI (Londres, 30 avril - 4 mai 2007)

29. Comme suite à la décision, adoptée à sa 297^e session (novembre 2006)⁶, d'autoriser les gouvernements et les groupes des employeurs et des travailleurs de l'OIT à désigner chacun un représentant devant participer, sans frais pour le Bureau, aux travaux du groupe de travail par correspondance et à la délégation de l'OIT à la 50^e session du Sous-comité de la stabilité et des lignes de charge et de la sécurité des navires de pêche de l'OMI (SLF 50), *le Conseil d'administration voudra sans doute désigner une délégation tripartite de l'OIT consistant en un membre de chacun des groupes devant participer aux travaux du groupe de travail par correspondance et à la session susmentionnée du Sous-comité de la stabilité et des lignes de charge et de la sécurité des navires de pêche de l'OMI.*

⁶ Document GB.297/15.

Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes

Réunion tripartite sur l'impact de la mondialisation des filières alimentaires sur l'emploi (Genève, 24-27 septembre 2007)

30. Le Conseil d'administration voudra sans doute nommer son représentant, qui présidera également la réunion ci-dessus. Conformément à la pratique établie, la désignation se fera parmi les membres gouvernementaux du Conseil d'administration.

Genève, le 23 mars 2007.

Points appelant une décision:

paragraphe 2;	paragraphe 18;
paragraphe 4;	paragraphe 22;
paragraphe 7;	paragraphe 24;
paragraphe 11;	paragraphe 28;
paragraphe 14;	paragraphe 29;
paragraphe 16;	paragraphe 30.